



Usufruit d'un bien pré-maturément

Par **rochereau**, le **29/02/2008** à **16:58**

ma mère est décédée - mon frère célibataire est venu habité chez mon père pour soi-disant lui tenir compagnie- peu de temps après, mon père a été hospitalisé suite à un grave problème de santé - le frère est resté dans les lieux et interdit tout accès - de quels moyens disposent les autres frères ou soeurs pour obliger le profiteur de libérer la maison ?